

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 21 mars 2018 à 14 heures 30

**SMICVAL DU LIBOURNAIS – HAUTE GIRONDE**

L'an deux mille dix-huit, le vingt et un mars à 14 heures 30, les Membres du Comité Syndical se sont réunis au siège du SMICVAL du Libournais - Haute Gironde, sous la présidence de Monsieur Alain MAROIS, Président du Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de valorisation des déchets Ménagers.

Date de la convocation : 14/03/2018

Etaient présents :

Titulaires		Suppléants		Titulaires		Suppléants	
<b>CDC du Canton de Fronsac</b>				<b>CDC du Grand Saint Emilionnais</b>			
Monsieur BEC	X	Monsieur MARIEN		Monsieur LAURET		Monsieur GALINEAU	
Monsieur COMBILLET	Ex	Madame EYHERAMONNO	X	Monsieur VALLADE	X	Monsieur CANUEL	
Madame REGIS	X	Madame AMOUROUX		Monsieur BROUDICHOUX	X	Monsieur DUMONTEUIL	
Monsieur GRELAUD	X	Monsieur GALAND		Monsieur PORTAUD	Ex	Madame LE DUIGOU	X
Monsieur BESSON	Ex	Madame PEYREFITTE		<b>CDC de l'Estuaire</b>			
<b>Communauté d'Agglomération du Libournais</b>				Monsieur GANDRE	Ex	Monsieur RIGAL	
Monsieur MAROIS	X	Monsieur MARTINEZ		Monsieur BAILAN	X	Monsieur NOEL	
Monsieur BERTHOME (V/Pdt)	X	Monsieur PAIGNE		Monsieur LABRIEUX		Monsieur VILLAR	
Monsieur ROUSSET (V/Pdt)	X	Madame ROUEDE		Monsieur BERNARD		Madame VERIT	
Madame GANTCH (V/Pdte)	X	Madame KRIER		Monsieur RIVEAU		Monsieur CORONAS	
Monsieur ABANADES (V/Pdt)	X	Monsieur AUDINET	X	<b>CDC du Pays de St Aulaye</b>			
Monsieur RESENDE (V/Pdt)	Ex	Monsieur MESPLEDE		Monsieur DELAVIE (V/Pdt)	X	Monsieur SEBART	
Monsieur GRELOT	X	Monsieur COSNARD		Monsieur GENDREAU		Monsieur BERNARD	
Madame VIANDON	Ex	Monsieur REIS-FILIPE		<b>CDC Latitude Nord Gironde</b>			
Monsieur FOULHOUX	X	Monsieur DARQUEST		Monsieur RENARD (V/Pdt)	Ex	Monsieur QUERION	
Monsieur VACHER (V/Pdt)	X	Madame PEYRIDIEUX		Monsieur BOULAN		Madame GRACIA	
Monsieur ROBIN	X	Madame LEMOINE		Monsieur HAPPERT		Monsieur JAUBLEAU	
Monsieur GUILHEM		Monsieur NADEAU		Monsieur BLAIN	X	Monsieur SAINQUANTIN	
<b>CDC du Cubzaguais</b>				<b>CDC du Canton de Blaye</b>			
Monsieur GUINAUDIE (V/Pdt)	X	Monsieur COURSEAUX		Monsieur DUEZ (V/Pdt)	X	Madame MERCHADOU	
Madame MONSEIGNE	X	Madame LARRIEU		Madame GOUTTE		Monsieur MOURLOT	
Monsieur RAYNAL		Madame COUPAUD		Monsieur ARRIVE	X	Monsieur MOULIN	
Monsieur GRANCHERE	X	Madame GUINAUDIE		Monsieur LORIAUD (V/Pdt)	X	Monsieur ARNAUDIN	
Monsieur ARNAUD	Ex	Monsieur MERCAUD		Monsieur CARREAU	Ex	Monsieur IMBERT	
Monsieur FAMEL		Monsieur TABONE		Monsieur LIMOUZI	X	Monsieur FRAPPE	
Monsieur JOLY	X	Monsieur MIEYEVILLE	X				

Accuse de réception en préfecture  
 033-253806617-20180921-2018-03-DE  
 Date de télétransmission : 03/04/2018  
 Date de réception préfecture : 03/04/2018

Titulaires		Suppléants	
CDC Isle Double Landais			
Monsieur LACHAIZE	Ex	Monsieur MONTAUD	X
Monsieur AUTIER	X	Monsieur BAGUET	

Excusés ayant donné procuration :

Monsieur GANDRE, Délégué de la Communauté de Communes de l'Estuaire a donné procuration à Monsieur BAILAN, Délégué de la Communauté de Communes de l'Estuaire  
Monsieur CARREAU, Délégué de la Communauté de Communes du Canton de Blaye a donné procuration à Monsieur LORIAUD, Vice-Président du SMICVAL et Délégué de la Communauté de Communes du Canton de Blaye

Invités excusés :

Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Libourne,  
Madame HARDY, Conseillère Départementale de la Gironde (canton de Libourne)  
Monsieur FROUIN, Vice-Président du Conseil Départemental de la Gironde (canton de Fronsac)

Invité présent :

Monsieur CANTET, Trésorier de Coutras

**En ouverture de séance, sur les 48 Délégués qui composent le Comité Syndical du SMICVAL du Libournais – Haute Gironde, lors de l'Assemblée Générale du 21 mars 2018, 31 d'entre eux étaient présents ou représentés par un suppléant.**

Accusé de réception en préfecture  
033-253306617-20180321-2018-03-DE  
Date de télétransmission : 03/04/2018  
Date de réception préfecture : 03/04/2018

**DELIBERATION N° 2018 - 03**

**Objet : Compte Administratif 2017 : budget principal**

**Rapporteurs : Messieurs MAROIS, DELAVIE et DUEZ**

Vu le Code Général des Collectivités locales,

Considérant que Monsieur le Président quitte la séance et que la Présidence de la séance est assurée par Marcel BERTHOME, doyen de l'Assemblée,

Considérant que la Commission Finances s'est réunie le 09 février 2018 et a émis un avis favorable,

Considérant que le Bureau Syndical s'est réuni le 28 février 2018 et a émis un avis favorable,

Considérant que le Comité Syndical doit se prononcer avant le 30 juin de l'année n+1 sur l'exécution de la comptabilité tenue par Monsieur le Président.

Monsieur DELAVIE, Vice-Président en charge des finances, donne lecture des résultats de la gestion du Président MAROIS, concernant l'exercice 2017,

Il est proposé aux membres du Comité Syndical d'arrêter les résultats du compte administratif comme suit :

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>
<b>DEPENSES</b>	7 673 869.44 €	29 674 301.36 €
<b>RECETTES</b>	7 157 616.02 €	30 205 128.45 €
<b>SOLDE</b>	- 516 253.42 €	+ 530 827,09 €

Avec les restes à réaliser, le besoin de financement est de 581 242.95 €.

En conséquence, il est demandé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir se prononcer sur les résultats d'exécution de la comptabilité du SMICVAL du Libournais Haute Gironde pour l'année 2017.

\*\*\*\*\*

Après avoir pris connaissance des documents fournis et des éléments qui s'y rapportent et après avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité des membres présents (30 délégués présents, sur 48 délégués en exercice), sauf Monsieur MAROIS qui n'a pas participé au vote et dont 2 procurations, adopte le compte administratif 2017 du SMICVAL du Libournais Haute Gironde.

**FAIT ET DELIBERE LES JOURS MOIS ET AN CI-DESSUS**  
**POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME**  
**FAIT A SAINT DENIS DE PILE, le 21 mars 2018**

Le Président,  
**A. MAROIS**  
SMICVAL du Libournais Haute Gironde  
ST DENIS DE PILE  
33910  
05 57 55 39 79

Accusé de réception en préfecture  
033-253306617-20180321-2018-03-DE  
Date de télétransmission : 03/04/2018  
Date de réception préfecture : 03/04/2018

Accusé de réception en préfecture  
033-253306617-20180321-2018-03-DE  
Date de télétransmission : 03/04/2018  
Date de réception préfecture : 03/04/2018